

À PROPOS DE BRUGEL

BRUGEL est l'autorité bruxelloise de régulation dans les domaines de l'électricité, du gaz et du contrôle du prix de l'eau. Dans ce cadre, BRUGEL apporte, de manière collaborative et indépendante, une expertise régulatoire, analytique et prospective pour être force de propositions stratégiques, émettre des recommandations sur les dynamiques de marchés, proposer et appliquer des modèles tarifaires pour une transition efficiente et socialement juste. En toute indépendance, mais en concertation active, BRUGEL fixe les tarifs des opérateurs dans un souci d'obtenir un service efficient et durable.

BRUGEL rapporte au Parlement bruxellois et est indépendante du Gouvernement de la Région. BRUGEL est constituée :

- d'un conseil d'administration composé d'un président et de quatre administrateur-ric-e-s nommé-e-s par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.
- d'une équipe de conseiller-ère-s et d'assistant-e-s.

NOTRE VISION

BRUGEL s'inscrit dans les objectifs ambitieux de la Région de Bruxelles-Capitale tant en matière de transition énergétique que de gestion optimale de l'eau.

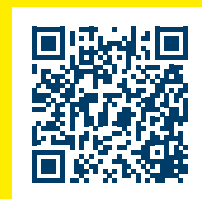
En matière de transition énergétique : réduction des consommations, développement des énergies renouvelables, nouveaux modèles de gestion décentralisée et nouvelles technologies, etc.

En matière de gestion optimale de l'eau : utilisation rationnelle de la ressource, protection des eaux de surface et souterraines et lutte contre les inondations, etc.

NOTRE MISSION

Dans ce cadre, BRUGEL apporte, de manière collaborative et indépendante, une expertise régulatoire, analytique et prospective pour

- être force de propositions stratégiques ;
- émettre des recommandations sur les dynamiques de marchés ;
- proposer et appliquer des modèles tarifaires pour une transition efficiente et socialement juste.



Retrouvez plus en détail les missions, les valeurs et la vision stratégique de BRUGEL sur son site Internet
www.brugel.brussels/brugel/vision-strategique-245

